

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

<p><i>À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé</i></p>	<p>Date 19.02.2018</p>	<p>Heure 00h09</p>	<p>Numéro 18.115</p>	<p>Département(s) DEAS</p>
	<p>Annule et remplace</p>			
<p>Auteur(s) : Mauro Moruzzi</p>				
<p>Titre : Quel est le profil des mouvements migratoires intercantonaux ?</p>				
<p>Contenu :</p> <p>Le Conseil d'État est-il en mesure de nous dire quelle a été l'évolution démographique de la population neuchâteloise ces 15 dernières années, en comparaison intercantonale et par rapport à la moyenne suisse, spécifiquement sous l'angle du degré de formation et de la capacité contributive des personnes qui se sont établies dans le canton ou qui l'ont quitté ?</p> <p>Est-il disposé à publier et à mettre annuellement à jour ce type de données sur le site de l'État ?</p>				
<p>Développement :</p> <p>Les chiffres du recensement 2017, récemment publiés, montrent que le canton a perdu quelque 600 habitant-es l'an dernier. Pris isolément, ce chiffre ne signifie toutefois pas grand-chose, pas plus que les 12'000 habitant-es gagné-es au cours des 16 années précédentes. En effet, quand bien même le canton a vu sa population augmenter, il a nettement moins grandi que la moyenne suisse, et en particulier que ses voisins vaudois et fribourgeois notamment.</p> <p>Ainsi, en 26 ans, la population résidant en Suisse a augmenté de 24,72%, soit de plus du double que le canton de Neuchâtel, qui n'a progressé que de 11,18%.</p> <p>Pour pouvoir se faire une idée plus précise de l'attractivité relative du canton de Neuchâtel, deux éléments fondamentaux doivent être pris en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> – d'une part, le profil socio-économique des personnes qui changent de canton, notamment sous l'angle de leur formation, de leur insertion professionnelle et de leur capacité contributive ; – d'autre part, l'évolution comparative des mouvements de population, entre cantons et même entre communes. <p>Compte tenu de l'importance de ce type d'information pour piloter et évaluer la politique de domiciliation des personnes physiques que le Conseil d'État entend mettre en place ces prochaines années, il nous paraît indispensable que ces données comparatives soient non seulement collectées, mais qu'elles soient également disponibles sur le site de l'État.</p>				
<p>Demande d'urgence : NON</p>				
<p>Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :</p> <p>Mauro Moruzzi</p>				
<p>Autres signataires (prénom, nom) :</p>	<p>Autres signataires suite (prénom, nom) :</p>	<p>Autres signataires suite (prénom, nom) :</p>		